



Description de l'Offre

Modèle perpétuel de Cisco IOS XR

La présente Description de l'Offre fait partie des [Conditions générales](#) ou de toute autre condition similaire existant entre Vous et Cisco (le « Contrat »). Les termes commençant par une majuscule, sauf s'ils sont définis dans le présent document, ont la signification qui leur est donnée dans le Contrat. Les références au Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire ou au CLUFS font référence à la Description de l'offre.

1. Résumé

La présente Description de l'Offre s'applique au Modèle perpétuel de Cisco IOS XR pour le système d'exploitation réseau sur site et à toutes les Offres Cisco qui font référence à cette Description de l'Offre (ensemble, l'« Offre Cisco »).

2. Services d'assistance et autres services

Votre achat de l'Offre Cisco n'inclut pas l'assistance, mais Vous pouvez acheter l'assistance séparément. La Description de service actuelle pour les services d'assistance logicielle applicable est disponible à l'adresse https://www.cisco.com/c/dam/en_us/about/doing_business/legal/service_descriptions/docs/solution-support-service-providers.pdf suivante : Par souci de clarté, le niveau « Assistance logicielle avec mises à niveau » décrit à la Section 2.2 (A) de la Description de service est l'option de services d'assistance logicielle applicable pour le Logiciel dans le cadre du Modèle perpétuel.

3. Traitement des données.

Les [Documents de divulgation](#) pour Cisco IOS XR fournissent des renseignements sur les pratiques en matière de gestion des données, les contrôles de sécurité et d'autres fonctionnalités propres à la présente Offre Cisco.

4. Conditions particulières

Suites logicielles

- (A) La licence de l'Offre Cisco est octroyée en vertu de trois gammes distinctes (parfois appelées niveaux) : Essentials, Advantage et Premier (chacune une « Suite »). Pour utiliser une Suite logicielle, Vous devez posséder des licences pour la Suite logicielle égales au nombre de périphériques Matériels applicables exécutant l'Offre Cisco.
- (B) Une Suite logicielle est concédée sous licence uniquement pour une utilisation avec un périphérique Matériel précis. Vous n'avez pas l'autorisation de transférer ou de regrouper les droits de licence de la Suite logicielle.
- (C) L'image logicielle qui comprend une Suite logicielle peut contenir des programmes et des fonctionnalités supplémentaires qui ne sont pas compris dans la portée de la licence que Vous avez achetée pour la Suite logicielle (p. ex., une image logicielle peut contenir les Suites logicielles Essentials, Advantage et Premier, même si Vous avez acheté une licence pour la Suite logicielle Essentials uniquement). De tels logiciels font l'objet de licences et de paiements distincts. Les programmes et les fonctionnalités compris dans la portée d'une licence pour la Suite logicielle Essentials et la Suite logicielle Advantage et la Suite logicielle Premier sont indiqués dans la Documentation.